

Parmi les 19 axes stratégiques qui accompagneront le changement de la douane d'ici 2025, il y a celui de « **participer pleinement à la mission de contrôles migratoires** ». Une mission qui selon la directrice générale elle-même « **revêt un caractère majeur dans le contexte de protection de notre territoire** ».

Notre administration semble ainsi prendre à bras-le-corps cette nouvelle mission et en particulier la DRD qui se révèle d'une particulièrement bonne volonté pour attirer notre attention à ce sujet.

Dans une fiche SDEC diffusée le 23 mars, elle nous alerte sur les nouvelles méthodes de dissimulation des « candidats à l'immigration » dans les camions et les véhicules utilitaires familiaux.

Probablement pour donner une justification morale à la démarche, on y invoque la dangerosité que présentent ces nouvelles méthodes de dissimulation pour la santé des candidats à l'immigration, et pour ne pas être totalement hors sujet par rapport à la mission douanière - police des marchandises rappelons le - on explique que ces caches aménagées peuvent accessoirement servir à stocker des quantités importantes de marchandises.

Quoi qu'il en soit, cette fiche détaille des méthodes de dissimulation « peu observées en France » et nous est donc diffusée par simple prévention, comme si on devait se préparer à l'arrivée d'un prétendu « fléau migratoire ».

Le 31 mai, la DRD réitère en nous diffusant une fiche SDEC très détaillée sur les « flux transfrontaliers de migrants en situation irrégulière » qui utilisent des lignes de cars low-cost. On y apprend cette fois-ci avec beaucoup de précisions le pays d'origine de ces « étrangers », leur nombre, leur âge, ainsi que les lignes, axes et horaires de bus qu'ils empruntent.

Si la dernière fiche SDEC tentait au moins de faire un lien (aussi minime soit-il) avec la mission douanière, ici ce lien n'est plus fait. C'est bel et bien les « flux d'étrangers en situation irrégulière » qui nous intéressent, en tant que tels.

Tantôt appelés « candidats à l'immigration », tantôt « étrangers en situation irrégulière », il s'agit bien pour la DRD d'expliquer clairement et précisément aux services comment cibler efficacement la présence de ces personnes.

Un douane infos avait même éhontément fait le lien entre les missions Frontex et la lutte anti-terroriste, raccourci immonde entre l'immigration et le terrorisme...

Que le rôle traditionnel de la douane soit en anomie dans un contexte de libéralisation de l'économie toujours plus important est une chose, mais qu'elle tente de combler son manque croissant de légitimité, largement accentué par la perte de sa mission fiscale, en cédant aux sirènes populistes du contrôle des flux migratoires pose un vrai problème moral, surtout lorsqu'on connaît la réalité de ces populations.



Le cœur de métier de la douane, c'est de protéger le territoire des flux de marchandises illicites, par un réel savoir faire et une connaissance des circuits et méthodes de fraudes, certainement pas de le protéger contre des prétendues « menaces migratoires et sécuritaires ».

La douane change en effet. Elle devient une police migratoire.

Le SNAD CGT veillera à s'opposer à cette dérive. Depuis 2016, nous dénonçons le renforcement opérationnel constant dans les actions menées par l'agence contestée supra européenne Frontex, agence à la gouvernance et au financement opaque, aux pratiques déontologiques plus que discutables s'agissant des droits de l'Homme.

Si notre monde est globalisé pour la circulation des marchandises et des capitaux, pour les citoyens et les travailleurs, il en est tout autrement, surtout pour les peuples venant des pays pauvres.

Le SNAD CGT a demandé depuis plusieurs années un groupe de travail dédié à Frontex et continuera d'œuvrer avec toutes celles et tous ceux qui le souhaitent pour défendre, renforcer et promouvoir une douane d'utilité économique, sociale et environnementale.



NOTRE PRIORITÉ, C'EST VOUS !